



**Compte rendu de la séance du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du Jeudi 22 septembre 2022**

**Excusés** : Fabrice Mainier

**Présidente** : Corinne Paratte

**Secrétaire** : Marc Simon

Ouverture de la séance à 20h00

Approbation du compte rendu du 10 août 2022

- **Délibération reversement taxe d'aménagement Zone artisanale à la CCPR**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 Le versement de la Taxe d'aménagement est obligatoire à la CCPR, nous donnons notre accord pour la réversion de 100% de cette taxe à l'unanimité. Celle-ci ne concerne que la ZAC des Charrières 2.

- **Délibération renouvellement adhésion contrat assurance personnel**

Le contrat d'assurance personnel est révisé tous les 4 ans par le centre de gestions, nous adhérons à ce contrat actuellement et renouvelons celui-ci à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. (75euros par an).

- **Délibération motion d'appui à la formation des secrétaires de mairie**

Nous validons la motion d'appui concernant la formation pour valoriser le poste des secrétaires. Pour l'instant elles n'ont que des réunions d'informations et ne bénéficient pas de formation proprement dite. Délibération votée à l'unanimité.

- **Délibération contrat entretien poteaux incendie**

Le contrat avec Gaz et Eau concernant l'entretien des poteaux incendie arrive à son échéance. Il est à renouveler tous les 6 ans. Le conseil municipal vote à l'unanimité sa reconduction pour les 6 prochaines années.

- **Délibération passage en M57**

Adoption du référentiel budgétaire et comptable 57 abrégé à partir du 1er janvier 2023. Il s'appliquera au budget général géré actuellement en M14.

- **Délibération indemnités élus**

*Nous annulons et remplaçons la délibération du 4 juin 2020 concernant les indemnités des maires et adjoints afin de fixer le montant pour le mandat. Soit 991.80 € bruts pour le maire, 226.36 € bruts pour les adjoints.*

- **Délibération FSL/FAAD**

Cette délibération est prise tous les 2 ans. Financement aide social 0.61/habitant (FSL) Fonds pour l'aide à la construction 0.30/habitant (FAAD) . Ces outils permettent la mise en œuvre des actions prévues par le Département dans le cadre du logement et de la poursuite des projets des ménages.

- **Délibération tarifs salle des fêtes 2024**

Validation des tarifs pour 2024 :

Grande salle : Tarifs résidents : Mariage 400 €, 2 jours 350 €, Associations locales : 80 €

Tarifs extérieurs : Mariage 640 €, 2 jours : 520 €

Petite salle : Tarifs résidents : 170 €, quelques heures 50 €

Tarifs extérieurs : 330 €, quelques heures : 100 €

Vidéoprojecteur : 30 € préau école : 40 € pour les associations.

Expert 4 octobre pour les soucis du plancher précédent la grèle.

- **Point AMO micro crèche**

Prochaine réunion le 9 novembre pour chiffrage de l'option 2 pour l'aménagement intérieur du bâtiment, avec quelques précisions à apporter. Réunion le 27 septembre avec la CAF dans le cadre des projets de la CCPR pour la petite enfance.

- **Point Grêle**

Benne à prévoir pour les tuiles habitants (COVED pour les rues de la Lisière et Marinière). Infos papiers à distribuer aux habitants concernés. Voir avec les employés communaux pour l'organisation du lieu précis de mise en place. Date à définir avec Coved.

2 rencontres ont eu lieu avec M. le SS préfet, la prochaine aura lieu le 7 octobre en compagnie des experts et assurances. D'ici là, faire une estimation des toits restant bâchés et prendre contact avec les habitants pour faire un état des soucis rencontrés avec les assurances et experts.

Echange avec M. BERREUR gérant de Edilians (tuiles Jacob) concernant la pénurie de tuiles due à la décision du gouvernement de réduire la consommation énergétique de 10 % du 1/10 au 31/03 et ce depuis 2020. A partir du 1<sup>er</sup> novembre, Edilians va axer sa production sur 4 modèles afin de répondre majoritairement aux demandes des couvreurs.

Réunion PNR pour harmonisation du paysage du PNR dont les toitures peuvent impactées la qualité. (Respect du PLU)

Devis reçus pour tous les bâtiments, 700 000 euros de dégâts environ. Le reste à charge est différents selon le taux de vétusté des bâtiments. Une aide de la Région, du Département et éventuellement de l'état pourra aider les communes.

- **Point école**

142 élèves à la rentrée. 2 nouveaux agents recrutés pour le service cantine et périscolaire. Rencontre le 4 octobre avec les enseignantes. Demande de l'enseignante de Noël-Cerneux pour faire l'école en forêt, Le Bois Barré paraît bien adapté (table de pique-nique et réserve de chasse). Vu avec notre agent ONF. Changement de système de financement à finaliser (le versement d'une somme précise sur le compte de la Coop scolaire est possible,).

- **Divers :**

Etang : RDV le 18 octobre avec Mme Le Maire du Bizot afin de discuter sur la possibilité de passer sur le chemin qui relie le Bizot à l'étang lors des travaux. Nous profiterons de ce rdv pour connaître les délais de vidange de l'étang et les travaux.

Voie verte : relance du PNR pour octobre à discuter avec La CHENALOTTE et le BARBOUX

Coupe de bois : 350 m<sup>3</sup> coupés au Bois Barré pour l'instant. Les Gros verts à proximité risquent de sécher également. Une coupe complémentaire sera faite plus tard.

Installation de verrous sur les poubelles de la salle des fêtes 3 bacs à équiper : 39 € par bac.

Déshydratation des boues réalisée cet été pour un montant de 11 793.85 €. Le fonctionnement de la STEP est bon, l'analyse montre que les boues sont conformes. Nouvelle réunion pour le SDA le 25 octobre.

Extinction des lumières 23h à 5h00 fin octobre en prévision. Rencontre avec M. Marguier afin de finaliser la démarche. Une information sera distribuée aux habitants.

Réunion avec la section des anciens combattants pour remplacement du président. Ce samedi 24 septembre.

Cérémonie du 11 novembre à Noël-Cerneux à organiser par la commission fête et cérémonie.

Remerciements marche nordique

***Fin de séance 23h00***



**Le Maire,  
Corinne PARATTE**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the printed name.